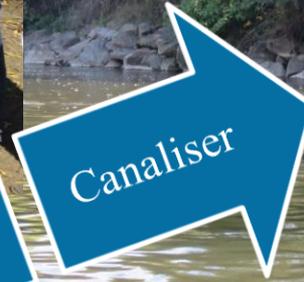


Préserver et restaurer la dynamique fluviale de l'Allier : comment faire évoluer les perceptions locales ?



Un paradigme de gestion du cours d'eau construit sur plusieurs siècles

Rapport du 12 février 1881 de l'Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées Mr MICHAUT sur la protection du domaine de Bellerive

"Par une pétition du 1^{er} juin 1880, Mr ONSLOW, propriétaire du domaine de Bellerive,... expose que le courant de la rivière produit dans la berge des érosions continuelles qui compromettent sa propriété ; il demande que les Ingénieurs étudient un projet de défense et s'engage à participer pour moitié à la dépense qu'exigerait l'exécution des travaux."

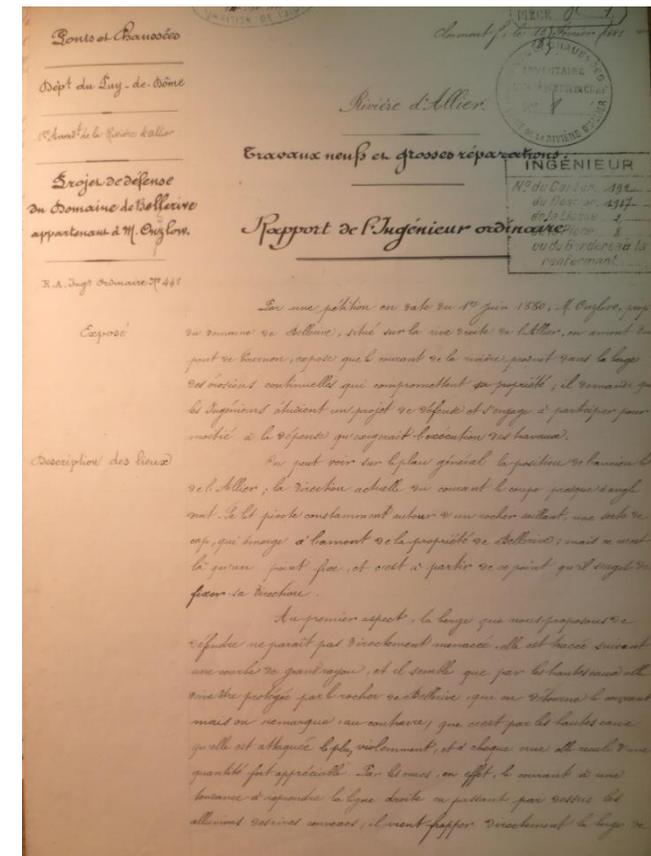
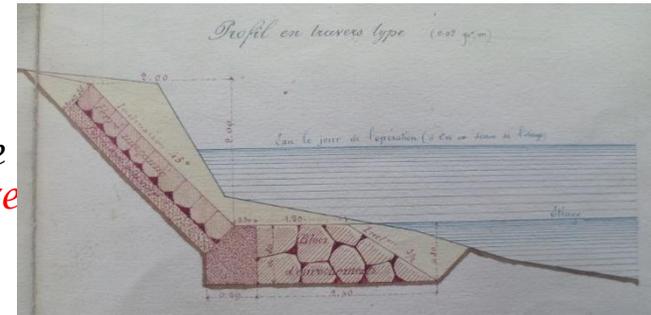
...

"L'Administration a reconnu de tout temps que la fixation des rives de l'Allier était une œuvre d'intérêt général, elle a autorisé l'exécution de travaux partout où les riverains ont consenti à participer pour moitié à la dépense.... Il a semblé, même en écartant tout considération relative à la navigation, que l'Etat devait encourager des travaux ayant pour but la conservation de terres fertiles..."

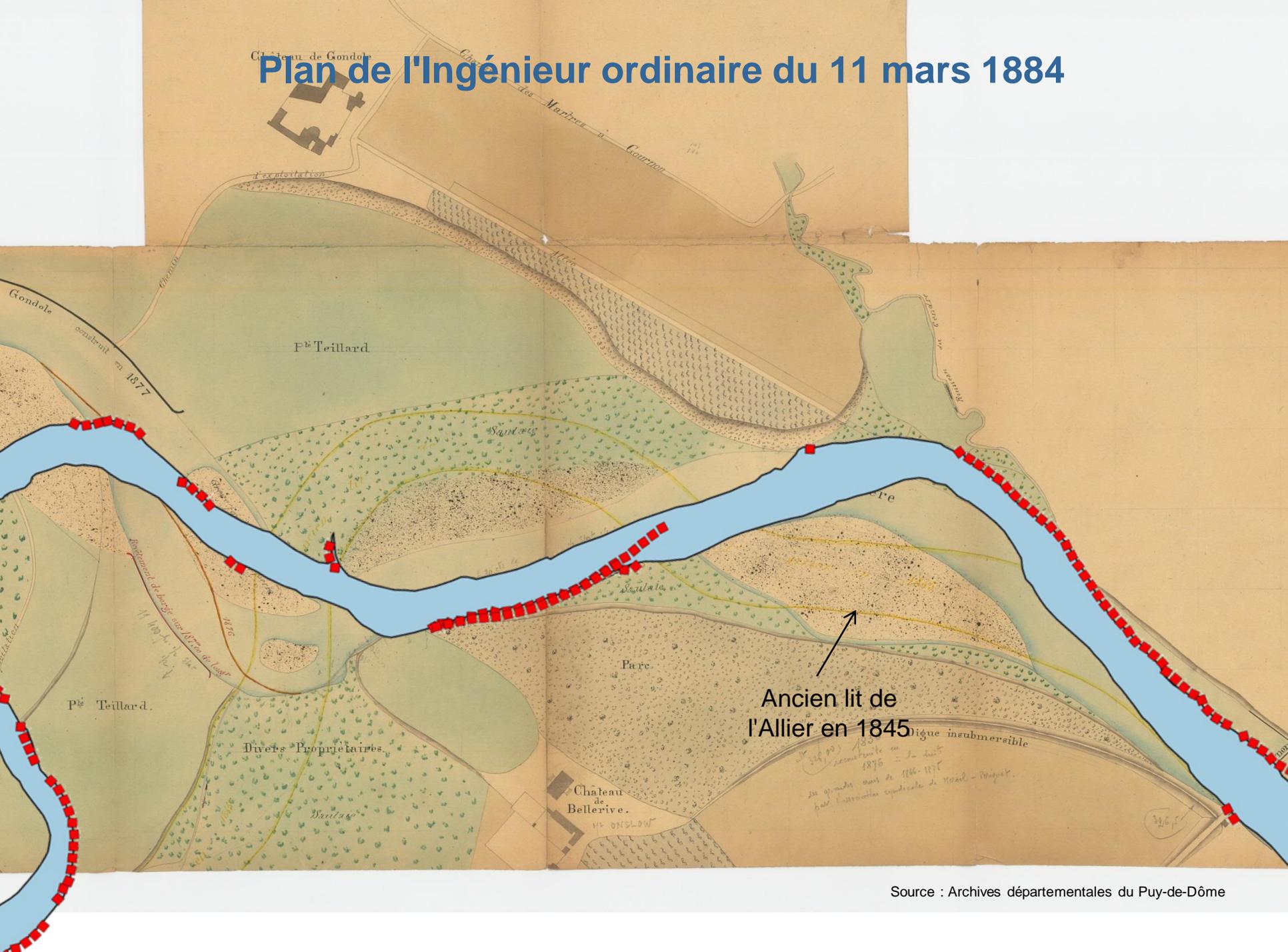
Courrier de l'ingénieur en chef du Ministère des travaux publics du 26 mars 1881 à Monsieur le Préfet

"Le revêtement projeté s'étend sur 350 mètres et la dépense est évaluée à 23 000 Francs."

"Le Conseil Général des Ponts et Chaussées a émis l'avis qu'il y avait lieu d'approuver le projet..."



Plan de l'Ingénieur ordinaire du 11 mars 1884



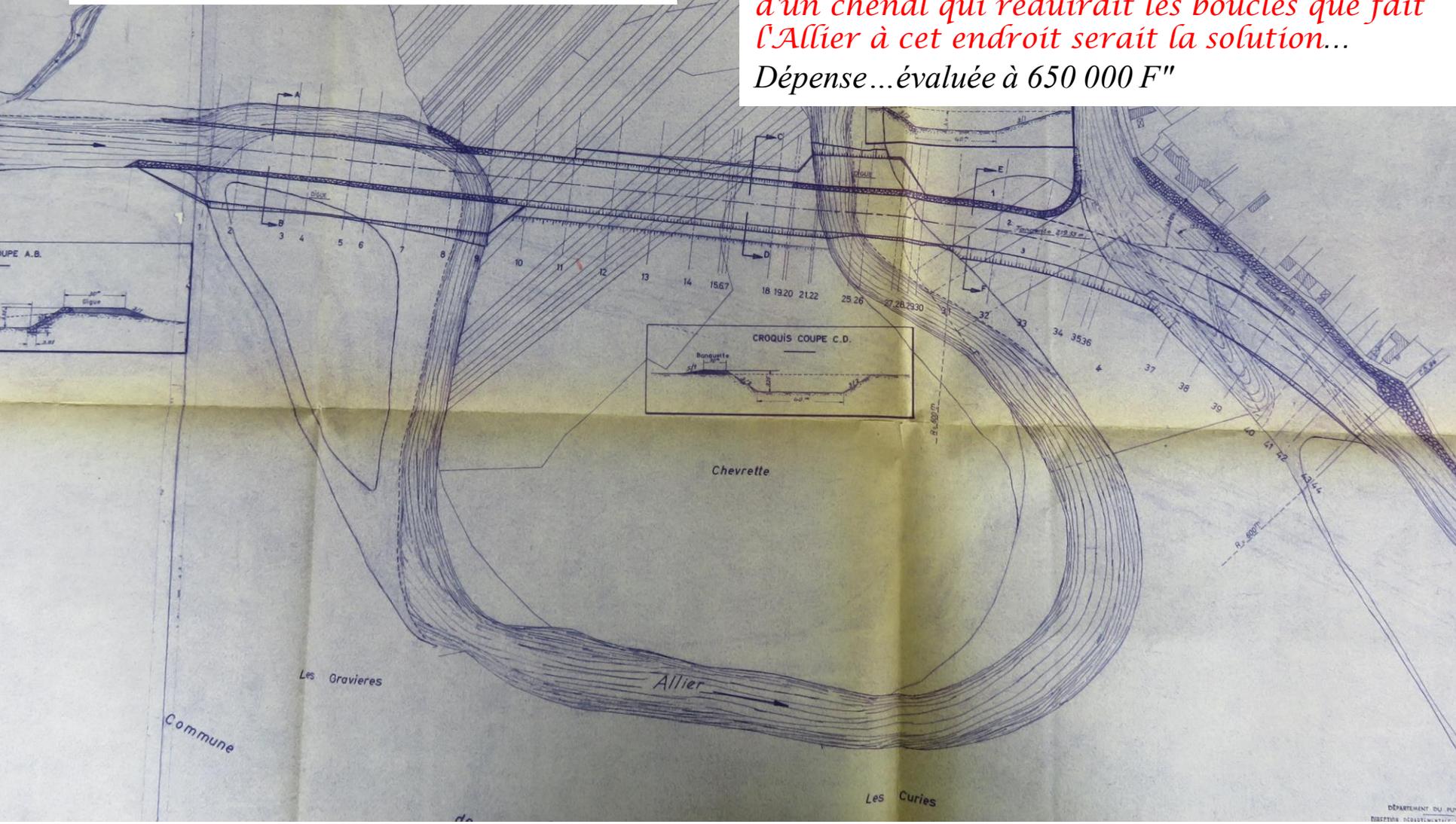
Ancien lit de l'Allier en 1845

Près d'un siècle plus tard...

Avant projet sommaire de défense des berges de l'Allier par l'ouverture d'un chenal réalisé par le Service des Ponts et Chaussées en 1967

"Notre Service est saisi périodiquement de *plaintes émanant des habitants* de Vinzelles, relatives aux dégradations causées par l'Allier à leurs terres situées sur la rive droite... Nous avons donc été amené à étudier la possibilité de remédier à cet état de chose et il nous emble que *le creusement d'un chenal qui réduirait les boucles que fait l'Allier à cet endroit serait la solution...*

Dépense...évaluée à 650 000 F"



Vue aérienne en 1974

Vue aérienne en 1983
(source IGN d'après S. PETIT)

De 1974 à 1983



Des projets aux actes...

Vue aérienne de 1978
Rectification artificielle du cours de l'Allier
par extraction et creusement d'un nouveau
chenal aux Moussouves

Arrêté du 29/10/1973 d'autorisation d'extraire dans le Domaine Public Fluvial de l'Allier :
*"l'exploitation sera pratiquée uniquement à proximité de la rive gauche de l'Allier dans le but d'en redresser le cours. ... En fin d'exploitation, un chenal sera aménagé dans le prolongement de l'excavation... afin de **rectifier le tracé de la rivière.**"*



Un tournant dans les années 1970-1980

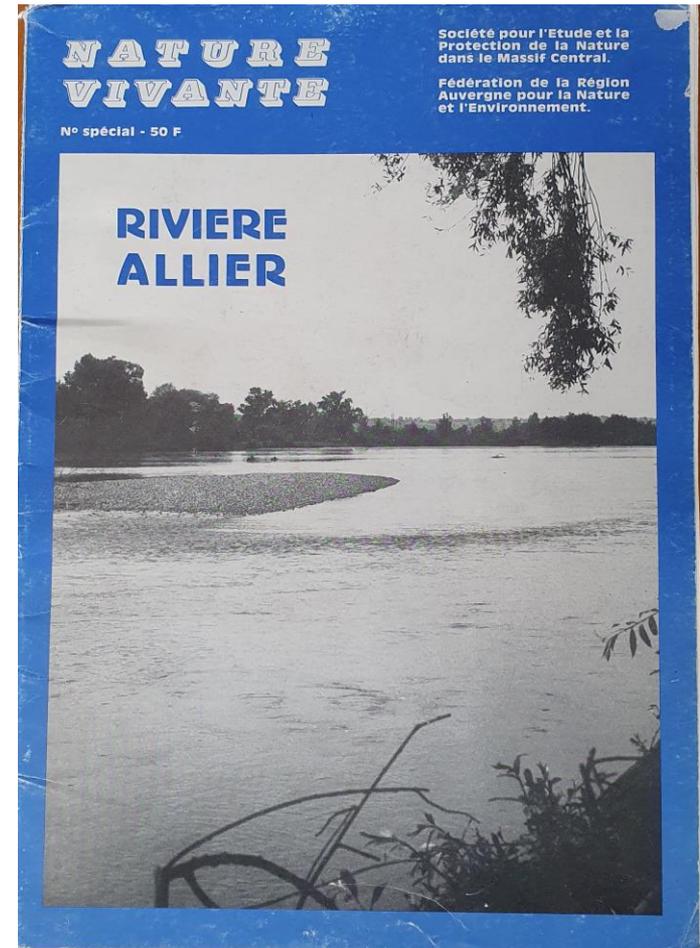


L'effondrement du pont Wilson
sur la Loire à Tours en 1978



Source : www.lescarnetsdecir.fr

La lutte citoyenne contre les grands projets
d'aménagement de l'EPALA à la fin des années 1980



Numéro spécial en 1982 du bulletin
de la SEPNCM et de la FRANE :
compréhension de la dynamique
fluviale de l'Allier et alerte sur le
nécessaire changement de gestion

Des action en faveur de la dynamique fluviale de l'Allier engagées depuis 25 ans

Prise de conscience en faveur de la dynamique
fluviale et de l'espace de mobilité

1993-1999 Expérimentation de l'acquisition amiable de terrains érodables

2000-2013 Gestion durable de sites pilotes au sein de l'espace de mobilité, avec de de nombreux partenariats

2011 Etude CEN Auv. des protections de berge et zones d'érosion de l'Allier alluvial → connaissance globale des enjeux géomorphologiques, fonciers et socio-économiques



2015 Validation du SAGE Allier aval → reconnaissance de l'espace de mobilité et de la nécessité de mesures d'accompagnement pour les propriétaires

2015-2020 Projet global en faveur de la dynamique fluviale de l'Allier dans le cadre du contrat territorial Val d'Allier



Une stratégie globale en faveur de la dynamique fluviale de l'Allier

La dynamique fluviale reconnue comme enjeu prioritaire du SAGE Allier Aval pour garantir le bon état de l'Allier et le maintien de sa ressource en eau

Actions opérationnelles du CEN Auvergne le Contrat territorial Val d'Allier (2015-2020) :

La cellule "dynamique fluviale de l'Allier"

→ **Animation technique et conseil** auprès des acteurs locaux

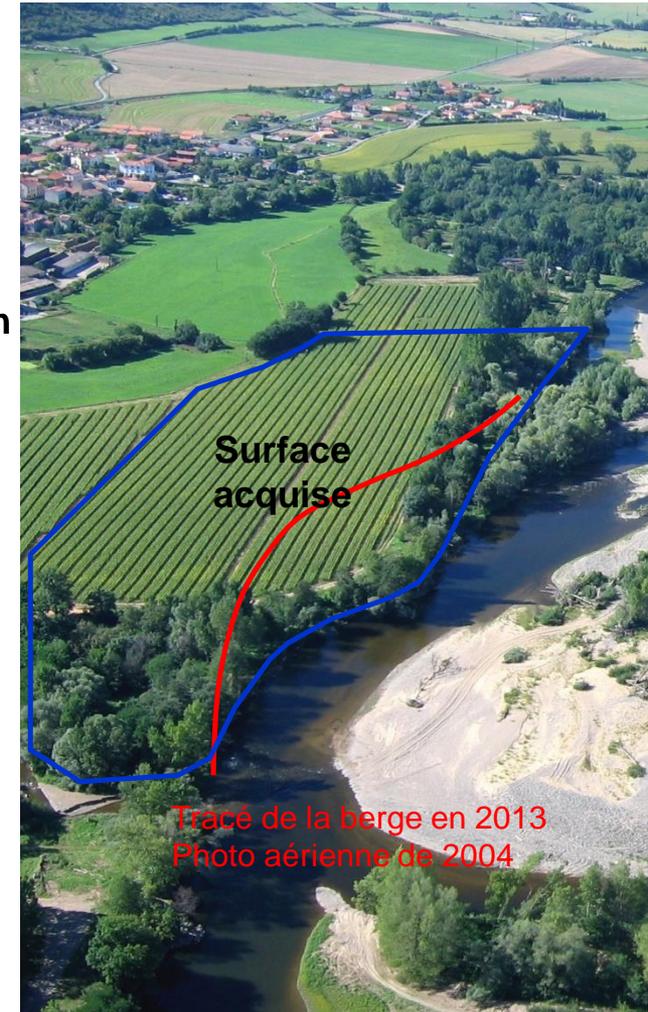
La préservation des sites érodables

- Apporter une réponse aux propriétaires et agriculteurs
- **Acquisition foncière amiable des terrains en cours d'érosion**
- Gestion durable des sites (contrats agricoles adaptés)

Engager des actions de restauration de la dynamique

- **Etudier la faisabilité de restauration sur quelques sites** selon l'accord des propriétaires et exploitants,
- **Réaliser les travaux d'effacement de protections**

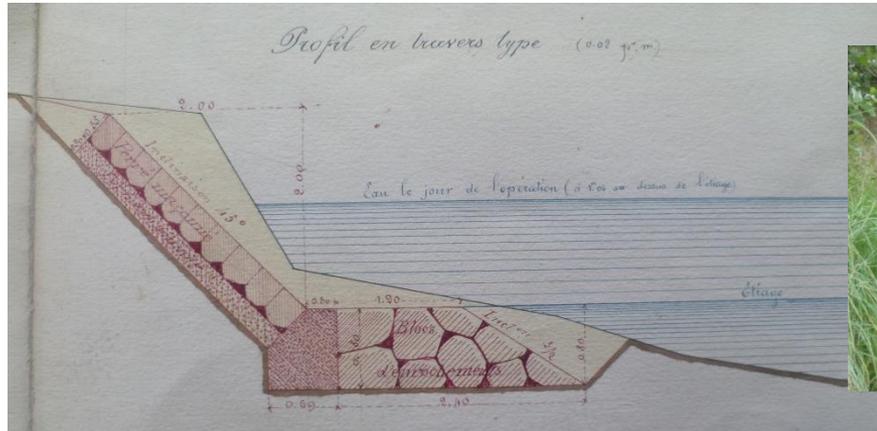
Visite en 2016 avec
le SBL des forages
sur la Loire à Avrilly



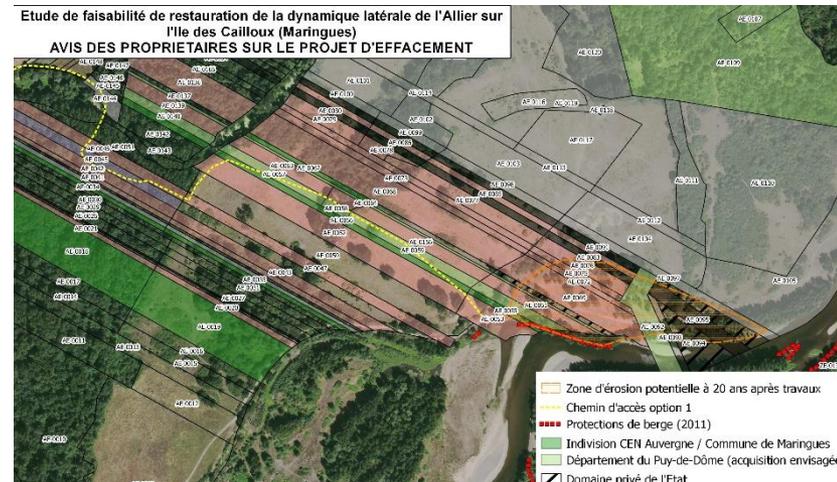
Un important travail de concertation en amont des opérations de restauration

Etudes de faisabilité de restauration

- Elaboration d'hypothèses d'évolution du lit de l'Allier à 10 et 20 ans après restauration
- Comité de suivi pour l'étude sur Bellerive (élu local "moteur", peu de propriétaires et d'acteurs locaux)



- Pour l'étude sur l'île des Cailloux (contexte pressenti difficile, complexité du jeu d'acteurs), choix d'une concertation bilatérale (une trentaine de rendez-vous avec propriétaires, usagers,...) puis d'une réunion de présentation des résultats



- Pour l'étude sur l'île des Bravards, une concertation au gré de la situation sanitaire

Un important travail de concertation en amont et pendant les travaux de restauration

Présentation au Conseil municipal (ou syndical) et délibération

Travaux soumis à Enquête publique

- Sensibilisation du Commissaire enquêteur, réponses
- Information dans la presse, sur site
- Permanences du Commissaire enquêteur

Actions ponctuelles d'information/sensibilisation

- Articles dans bulletin municipal, animation pédagogique avec centre de loisirs
- Visites du chantier pour le grand public, articles de presse,...

→ **Une démarche informative et consultative plutôt que de la concertation au sens de co-construction**



DIRECTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'ENVIRONNEMENT
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Loi sur l'Eau

Par arrêté préfectoral du 9 mai 2017 a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation unique au titre de la loi sur l'eau concernant le projet de travaux d'effacement de la protection de berge de Bellerive sur la commune de La Roche-Noire, présenté par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne.

Cette enquête publique d'une durée consécutive de trente jours se déroulera **du mercredi 7 juin au jeudi 6 juillet 2017 inclus**.

Les éléments consécutifs du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux de la mairie de La Roche-Noire qui sont les suivants :

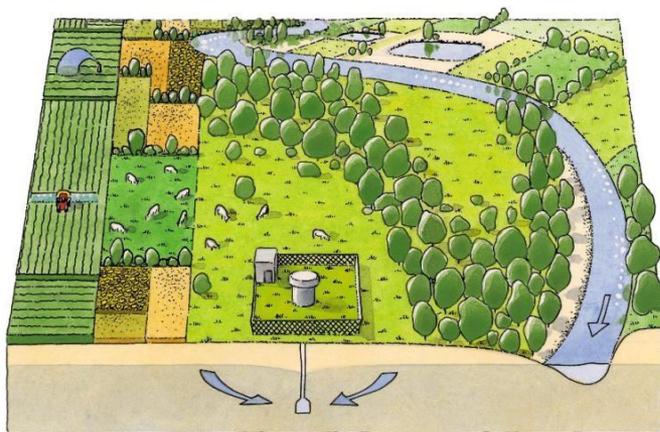
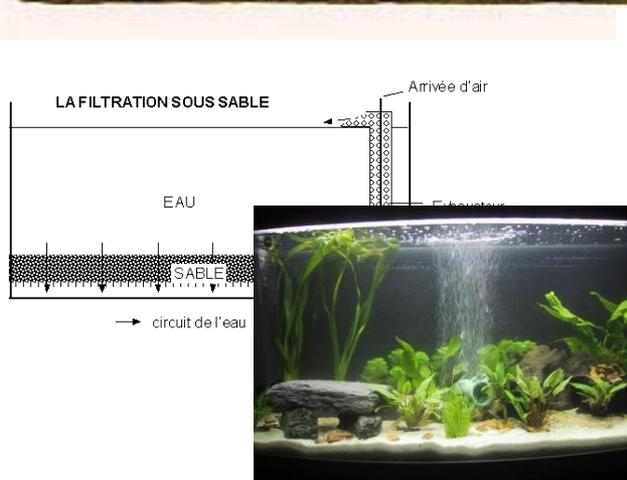
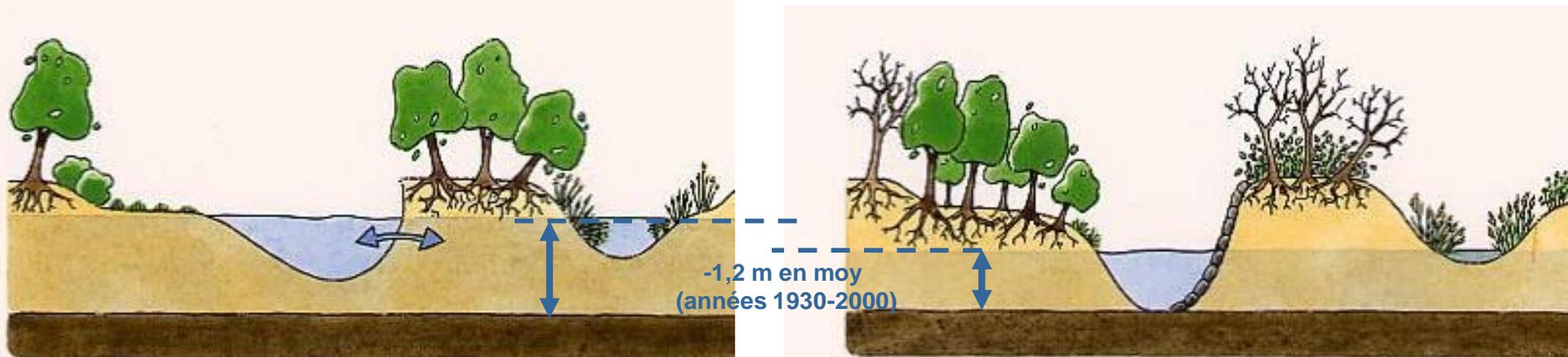
- Lundi de 14 h à 18 h
- Mardi de 8 h à 11 h 30
- Mercredi de 8 h à 11 h 30
- Jeudi de 14 h à 18 h
- Vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Ils seront également consultables sur le site Internet des services de l'Etat à l'adresse suivante : www.puy-de-dome.gouv.fr/enquetes-publiques-r1428.html et depuis un poste informatique mis à

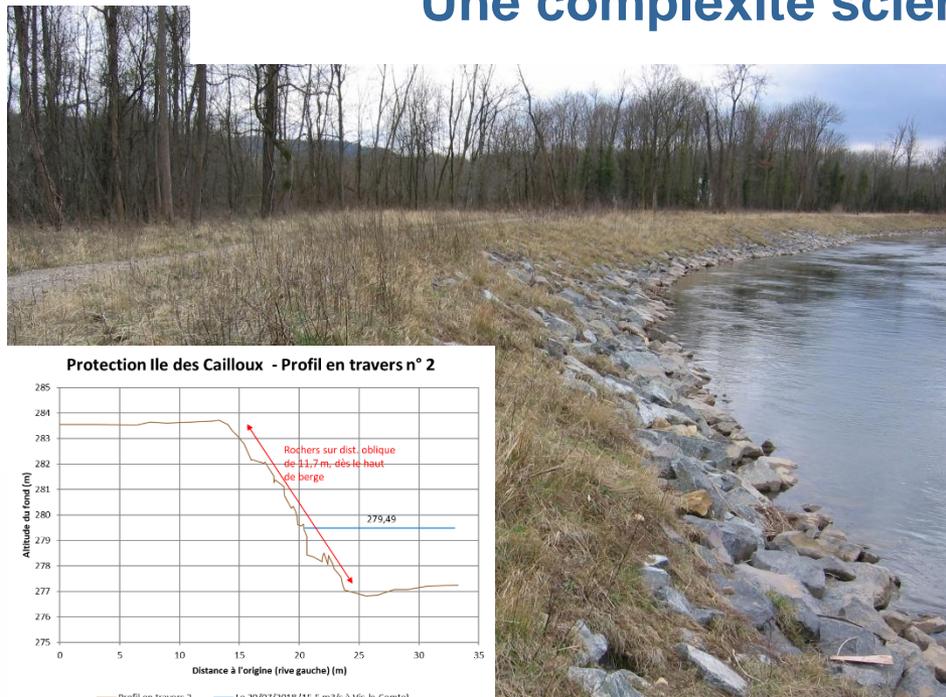
Convaincre du bien-fondé de restaurer la dynamique fluviale

→ Important déficit sédimentaire de l'Allier → déséquilibre dynamique → **enfouissement important de son lit** (en moy. de -1,2 m sur les années 1930-2000, jusqu'à -3,5 m localement)

→ Conséquences sur la nappe alluviale de l'Allier, les ouvrages d'art, la biodiversité...

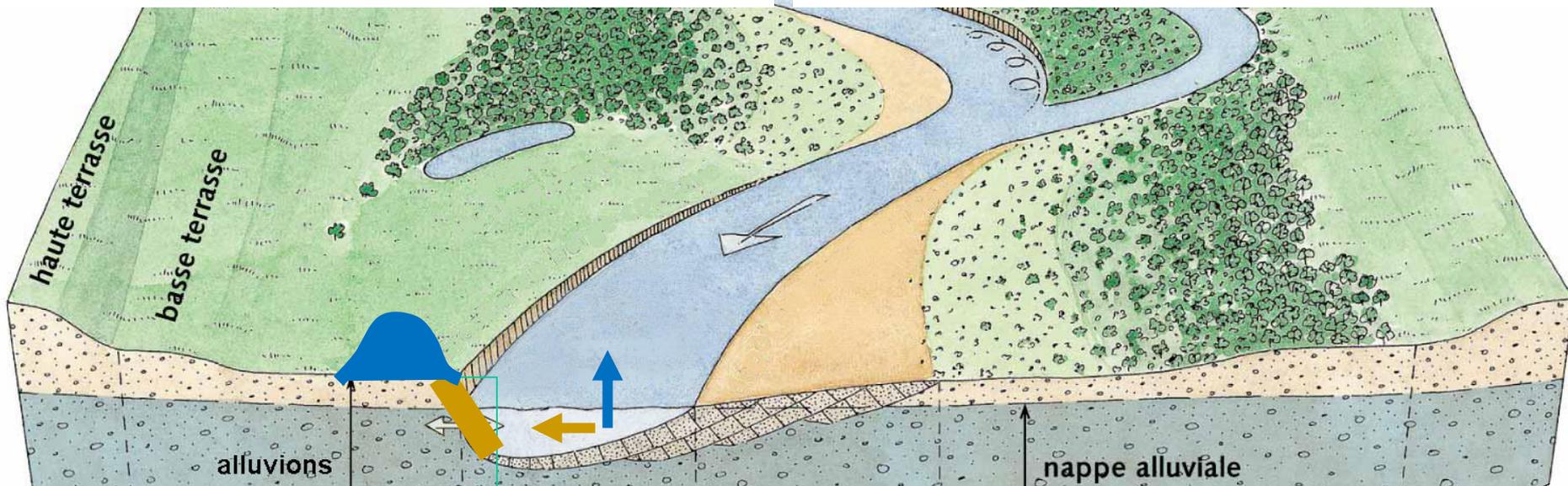


Une complexité scientifique à vulgariser



Protections de berge (87 km cumulés sur l'Allier)
→ bloquent la divagation latérale

Digues (34 km cumulés sur l'Allier)
→ empêchent les inondations (dans une certaine limite)



Des travaux réalisés ... mais beaucoup de contestation

- Une pétition contre le projet à Bellerive avec une réunion publique le 20/07/2017 à la demande du Maire
- Des pressions sur les propriétaires de l'Ile des Cailloux ayant donné leur accord, des réunions de chantier en présence d'une dizaine d'acteurs locaux non conviés !..., des fausses informations colportées...

Quelques remarques issues des enquêtes publiques :

M. Et Mme considèrent que les travaux envisagés vont favoriser l'érosion et faciliter ... une aggravation du risque inondation dans les quartiers bas de Pérignat-ès-Allier.

Madame... signale avoir habité 20 ans à la ferme proche du château de Bellerive, elle "ne voit pas l'intérêt de démolir cette digue" et évoque une possible aggravation du risque inondation.

"Si des enrochements ont été mis à une époque, c'est qu'ils s'avéraient nécessaires."

M. le Maire : "les enrochements sont placés pour protéger, les enlever constitue un risque en particulier pour le village de Vialle situé à l'aval."



Les suites envisagées

Nouvelles opérations envisagées sur 2022-2027 d'études de faisabilité et de travaux d'effacement de protection de berge, avec création d'un blog d'information sur les travaux

Projet proposé de communication/sensibilisation à large échelle "pour faire reconnaître l'Allier comme rivière vivante"

- Sensibiliser davantage les populations locales en amont
- Rechercher d'autres méthodes de concertation/consultation
- Mieux vulgariser le bien-fondé des actions de restauration pour contrecarrer les fausses idées reçues
- Accepter que la contestation soit inévitable pour ce type de projet important remettant en cause des aménagements passés de protection des activités humaines



Des projets complexes mais
des résultats motivants !

